

Bureau du Représentant Spécial du Gouvernement Roumain

Elisabeth Palace, Bucarest

Site : <www.princeradu.ro>

La minorité Rom en Roumanie et au sud-est de l'Europe

Discours de Son Altesse Sérénissime le prince Radu de Hohenzollern-Veringen

A l'Institut français des relations internationales

Paris, le 3 décembre 2003

Mesdames et Messieurs,

Me trouver ici aujourd'hui est pour moi en effet un plaisir et un privilège.

En tant que roumain, je considère un privilège le fait de m'adresser à vous, puisque mon pays continue de payer les conséquences de quarante ans d'isolement et de dictature qui ont fait de la Roumanie un cas hors du commun, même à l'intérieur du bloc communiste. Aussi, nous payons aujourd'hui les conséquences des dix dernières années où, ni notre pays, ni la région, ni le continent n'ont su trop bien quoi faire de la « minorité de derrière le rideau de fer » du continent.

En tant que membre de la famille royale, c'est un plaisir d'être avec vous aujourd'hui, puisque j'assume une position inhabituelle et surprenante, celle de représenter le roi Michel et les autorités d'un pays qui n'est pas une monarchie. Mais ceci n'est qu'en apparence un paradoxe. Au fait, c'est un signe de maturité de la démocratie roumaine, un signe de courage, de clairvoyance des hommes politiques roumains d'aujourd'hui, et de la société roumaine toute entière.

Enfin, je me réjouis tout spécialement de m'adresser à vous en tant qu'Européen du sud-est, car le fascinant processus de la réunification européenne est composé non seulement de questions exceptionnellement importantes, d'initiatives cruciales, mais aussi de manque de communication, de frustration, d'ignorance et de superficialité.

Le sujet de la minorité rom n'est donc pas le seul à devoir être mieux connu et compris. La région entière, où cette minorité vit, devrait l'être, si nous voulons vraiment construire une Europe unie. Puisque l'élargissement de l'Union européenne ne signifie pas seulement l'extension du territoire et une tolérance bienveillante d'une culture et d'une civilisation étrangères, mais une réunification en termes géographiques, historiques et culturels.

Ceci s'applique aussi à la minorité rom : la résolution de ce problème exige une meilleure connaissance du sujet, l'élimination de ce qui est mal perçu, et, avant tout, le fait d'accepter dans notre esprit que cette réalité est inévitable, qu'elle n'est pas un sujet politique embarrassant, mais un fait du continent. L'existence de la minorité rom ne doit pas être vue comme une complication de plus apportée au processus d'élargissement de l'Union européenne, et, en aucun cas, elle ne doit être vue comme un prix supplémentaire que nous devons payer pour la fonte du rideau de fer.

Ces derniers mois, grâce à mes nombreux voyages, j'ai réalisé combien différemment on voit les choses depuis des points différents du globe. J'ai compris que le rôle que la géographie joue dans le système international est beaucoup plus grand que nous n'étions tentés de le penser à la fin du siècle passé.

Ainsi, ce magique préfixe « géo » qu'aujourd'hui nous attachons sans difficulté à tout (politique, stratégie, culture) est loin d'avoir épuisé ses ressources.

Il pourrait aussi être attaché, comme une paire de lunettes, avant le nom d'autres sciences ou préoccupations humaines : il serait, peut-être utile, de vous parler une prochaine fois, à l'Institut français de relations internationales, de sujets surprenants tels que le « géopatriotisme », ou la « géostratégie de la dissimulation ».

Si nous acceptons que le sud-est de l'Europe est un sujet paradoxal, il faudrait en faire de même pour la minorité rom. Non seulement les deux sujets sont situés dans le même espace géographique, mais l'existence des deux atteint le même centre nerveux du cerveau de l'Europe de l'Ouest.

Voyageant presque chaque semaine vers une autre ville de l'Europe, je peux voir comment les choses sont différentes, vues de Varsovie, de Bucarest, de Lisbonne, de Londres, de Paris, de Sofia, de Dublin ou de Rome. Cette diversité de points de vue, de mentalités, d'ignorance, de cultures, de préjugés, d'intérêts, n'est pas seulement un

trésor. C'est aussi un problème. Et il concerne aussi bien le sud-est de l'Europe, et la minorité rom.

J'ai dit, quelques lignes plus haut que le sud-est de l'Europe, ainsi que la minorité rom, sont deux sujets paradoxaux. Il serait prudent de ne pas éviter ou mépriser ce paradoxe, mais de l'expliquer.

Vous vous souvenez peut-être du fameux dramaturge italien du xx^e siècle, Luigi Pirandello. Dans ses écrits, Pirandello analysait l'être humain en trois « points » : tel qu'on est, tel qu'on paraît, tel que nous voulons être. Je ne puis m'empêcher de penser combien cette division s'applique pour les deux questions : l'Europe de l'Est et la minorité rom.

Karl von Clausewitz disait que la guerre a toujours une évolution imprévue, exactement comme un pendule suspendu entre trois aimants égaux, situés à distances égales par rapport au pendule : malgré les forces physiques égales développées par les aimants, le pendule bouge de manière imprévue. À mon avis, l'imprévu de la question rom est entouré des trois aimants suivants :

Les faits rattachés à la minorité rom (histoire et réalité d'aujourd'hui) correspondent au « tel qu'on est » de Pirandello.

Les stéréotypes et les images créés autour des Roms, correspondent au « tel qu'on paraît » de Pirandello.

La manière dont les Roms se voient eux-mêmes correspond au « tels que nous voulons être » de Pirandello.

On peut facilement observer que les « tel que » peuvent être appliqués aux questions rattachées aux populations des Balkans, aux questions rattachées aux pays du centre et du sud-est de l'Europe candidats à l'Union européenne et, pourquoi pas, à toutes questions rattachées à la coopération, à l'intégration ou à la mondialisation.

« Tels que nous voulons être »

J'ai invité au palais Elisabeta, notre résidence à Bucarest, un jeune homme, appartenant à la minorité rom, membre du Parlement roumain, et je l'ai prié de me dire ce qu'il voulait que je vous dise.

Le député roumain m'a dit que le peuple rom est énigmatique. Ceci est une phrase belle et romantique. Mais cela pourrait être plus : cela pourrait être une réalité qui mériterait d'être analysée. Il a continué en me disant que le peuple rom est également énigmatique pour lui-même. Ceci est plus compliqué du point de vue politique et

philosophique.

Il m'a encore dit que ce peuple énigmatique pour lui-même a mille trois cents ans d'histoire, réussissant à survivre sans langue écrite. Cette caractéristique importante fait que les Roms sont différents de tout autre peuple de la terre. Il m'a encore dit que les Roms communiquent par l'âme et par le sang (tempérament) plus que par les paroles, et que cela les empêche de cacher leur identité, aussi intelligents ou aussi éduqués qu'ils soient.

On peut observer que mon hôte mettait l'éducation en opposition avec la sincérité. Le jeune député roumain considère qu'il appartient à un grand peuple, vision sur les Roms que partageait Lord Menuhin. Yehudi Menuhin disait que l'humanité devait aux Tsiganes et aux Juifs les deux derniers millénaires de créativité dans la musique. Pour les Roms, le don de Dieu le plus précieux est la terre. Cette affirmation est plus facile à comprendre dans les Balkans et dans le Centre de l'Europe que dans l'Europe occidentale. Et ceci puisque dans les pays de notre région, la signification de la terre et de l'existence de Dieu est plus simple et plus dépourvue de préjugés que dans l'ouest européen.

La terre est un don, le plus précieux, mais la terre est aussi une source de liberté qui vous donne le droit de la traverser en long et en large, comme une expression de la liberté. Les Roms limités à un territoire donné sont des êtres incarcérés.

Dieu a donné aux hommes la terre comme un don, avec la liberté de bouger. Dieu n'a pas fixé de frontières. C'est l'homme qui a tracé des limites et des obstacles. Les vêtements colorés portés par les Roms illustrent leur personnalité, leur désir de liberté, dit mon hôte. Les Roms donnent une importance toute particulière à Dieu, à la Femme et à l'Enfant. Ce qui est important pour eux n'est pas la valeur de la terre, ni celle de l'or, mais le culte fondamental de la famille (qui doit par principe être nombreuse) et l'idée de planning familial les dérange beaucoup. Ils prennent un plaisir sublime à se réunir avec la famille entière, avec tous ses nombreux membres. Mon jeune interlocuteur m'a rappelé que les Roms ont été libérés de leur esclavage à la seconde moitié du XIX^e siècle et que depuis, personne sur cette terre n'a pensé à une stratégie pour donner à leur vie un but, un lieu, un coup de main. Jusqu'à la moitié du XX^e siècle, ils ont été sujets à des pratiques d'extermination. Je pourrais ajouter que ces pratiques ont culminé avec l'Holocauste ou, comme les Roma appellent en leur langue cette atrocité, « porjamos ». En ce qui concerne la population Rom de Roumanie, ils ont été sujets à un phénomène de ségrégation entre 1950 et 1989, puis à une marginalisation

sociale, entre 1990 et 2000. Tout de même, les dix dernières années ont apporté une amélioration potentielle : ils ont été reconnus officiellement comme minorité en Roumanie.

C'est également à cette période que le niveau de vie de la majorité des Roms est descendu en dessous du seuil de pauvreté. Selon mon invité, l'Ouest devrait comprendre les raisons pour lesquelles ils agissent de la manière dont ils le font. Plus encore, le jeune membre du Parlement roumain m'a dit qu'il ne faut pas demander aux Roms ce qu'ils ne peuvent pas donner. Il croit que l'Europe ne leur a rien donné pendant 1 300 ans. Et que, en conformité avec leurs principes, quelqu'un doit d'abord rendre et ensuite demander.

J'ai demandé pourquoi, à son opinion, le peuple Rom a sillonné la terre pendant 1 300 ans sans développer de langue écrite. Il m'a répondu que c'était à cause du manque d'organisation armée. J'ai demandé pourquoi ils n'avaient pas eu d'organisation armée. Il m'a répondu que le lien de base entre les membres de ce peuple était la foi, et que Dieu n'avait créé aucune armée. Deuxièmement, les castes étaient leur forme d'organisation sociale, et celles-ci n'ont jamais provoqué de conflit en dehors de chaque caste. En même temps, STABOR (les réunions publiques pour la réconciliation) ne jugeaient pas les hommes, mais les mettaient ensemble. Une telle institution est capable de faire éviter des conflits, de souligner avec sagesse que ce qui s'est passé ne peut être retourné et de prévenir les conflits, rendant l'armée inutile.

Nous avons continué la discussion et je lui ai demandé pourquoi les Roms ne sont pas intégrés en Roumanie. Il m'a dit que la cause principale c'est la pauvreté, que la deuxième cause c'est l'éducation (ils ont été forcés pendant le régime communiste à une éducation qu'ils n'ont pas voulue). Sa solution pour le système d'éducation de l'État est : différentes formes non gouvernementales d'intégration, qui puissent respecter leur identité et leurs valeurs, les attirant ainsi qu'ils ne se sentent pas discriminés ou contraints. « Qu'est-ce qui nourrit la discrimination ? », ai-je demandé. Il m'a donné trois réponses :: les préjugés et les stéréotypes de la majorité, la délinquance des Roms eux-mêmes et leur attitude quotidienne, qui dérange les autres par son extravagance. « Tel qu'il est ». La première documentation historique attestant l'existence de la communauté des Roms apparaît en 1068, pendant l'Empire byzantin. On a voulu donner aux Roms différents noms selon les noms des peuples avec lesquels ils avaient

des contacts : « arami » (arménien, payen), « faraontseg » (la foule), « bohémien » (de la Bohême), « tatares » (tatare), « gypsy » (égyptien), « saracin » (arabe), « atthinganoi » (tsigane). Il y a eu quelques théories différentes sur l'endroit de leur origine. Certains experts ont cru que les Roms venaient d'Égypte, surtout à cause de la teinte plus foncée de leur peau. Mais, aujourd'hui il y a presque un consensus pour dire que leurs origines se trouveraient dans le nord-ouest de l'Inde, dans la province du Punjab. Il est sûr que la migration des Roms vers l'Europe, comme celle d'autres groupes ethniques a été progressive, avec des stations en Grèce, Bulgarie, Serbie, Roumanie. Le mot « Rom » – du grec *Romaïos*, nom donné aux habitants de l'Empire romain après la christianisation et jusqu'à la chute de l'Empire, aux chrétiens de Byzance – avec « sinto » – les Roms de l'espace germanique – et « kalo » – le Rom de l'espace hispanique –, définissent une communauté ethnique transfrontalière, ayant une langue et une culture distinctes.

Il n'y a pas eu d'études roumaines sur les Roms avant 1837, lorsque l'Université de Berlin a demandé au savant et au politicien moldave Mihaïl Koglniceanu d'écrire une étude à leur sujet. Lapidaires, les sources confirment l'indifférence de l'élite roumaine à l'égard du destin des serfs. Par rapport aux Roms de Roumanie, il y a de nombreuses mentions des voyageurs étrangers. En revanche, ils ont sous l'aspect juridique et social, seulement le statut de serfs des princes, des monastères ou des nobles, dès les premiers documents des chancelleries des principautés roumaines (le 3 octobre 1385). Pendant quelques siècles, les Roms subiront dans les principautés roumaines un traitement similaire à celui de l'institution de l'esclavage de l'Empire byzantin.

Regroupés par régions, coordonnés par des « bouloucbaches », subordonnés à l'ataman ou au gouverneur de Tsiganes, selon les lois du pays, les Roms étaient considérés dans la sphère des biens mobiliers, vendus ou donnés, servant d'unité d'échange. On pouvait vendre même la « moitié » d'un serf, c'est-à-dire la moitié du nombre d'enfants qui aurait pu revenir à l'un des époux.

L'effondrement du système féodal allait déterminer dans la Roumanie moderne aussi l'abolition de l'esclavage des Tsiganes : en Moldavie, en 1844, les serfs des princes et des monastères, en 1855, les serfs des nobles ; en Valachie, en 1847 les serfs des princes et des monastères, en 1856, les serfs des nobles. Même si l'esclavage a été

aboli, le programme réformiste des révolutionnaires de 1848 et des gouvernements suivants n'a pas inclus la question de l'émancipation, de l'intégration sociale des Roms. Si, avec le temps, le statut du paysan roumain s'est amélioré systématiquement, pour les Roms, après la libération juridique de 1856, l'absence d'une élite représentant leurs intérêts, a fait que la situation antérieure fût rétablie. Après l'abolition de l'esclavage beaucoup d'entre eux sont revenus sur les lieux de leur esclavage, s'offrant eux-mêmes pour la vente. Pour survivre, la plupart des Roms furent contraints à se séparer à la majorité et de développer une « culture de la pauvreté » et une « culture de la honte », l'exclusion sociale des Tsiganes a engendré, dans le temps, un important décalage socio-culturel entre la population majoritaire et la communauté des Roms. Il y a eu des tentatives d'organisation après la Libération, des essais de structuration par métiers mais l'industrialisation du début du xx^e siècle a rendu cette démarche inutile.

Durant l'entre-deux-guerres, on constate une certaine amélioration de la situation des Roms, surtout entre 1934 et 1939 lorsque, sous le patronage d'institutions et de personnalités de l'époque, la Société générale des Roms a édité ses propres revues et livres, ayant 784 793 membres cotisants et, en général, elle a milité pour les droits de l'ethnie.

La quatrième décennie du siècle passé allait être en échange terrible pour de très nombreux Tsiganes. En novembre 1940, le ministère de l'Intérieur, sur la recommandation du ministère de la Santé, avait interdit aux Tsiganes « nomades » de se déplacer parce que qu'ils transmettaient le typhus. L'année d'après, un recensement secret recensait 208 700 Tsiganes, dont on disait qu'ils pourraient contaminer « la race roumaine ». Un décret de 1942 traçait les lignes de la spoliation et désignait les critères de déportation pour les Tsiganes. La confiscation des biens a commencé, par le Centre national de romanisation. Ensuite, les aliments ont été rationnés, et les Tsiganes « amoraux » ont été envoyés aux travaux publics en Transnistrie. Les Tsiganes « nomades » ont été les premiers atteints des persécutions. Le président du Conseil des ministres a ordonné leur déportation en Transnistrie par petites communautés. Une autre catégorie, les « semi-nomades », ont été aussi sélectionnés en vue de la déportation. Le 11 août, l'inspectorat général écrivait au ministre de l'Intérieur que la déportation des Roms nomades, décrétée le 1^{er} mai était presque finie, et que 84 % d'entre eux étaient arrivés en Transnistrie. Est venu le tour des Roms « sédentaires ». L'un des critères de déportation était l'absence des biens, mais la propriété d'un terrain ou d'une maison n'a pas réussi, pour beaucoup d'entre eux, à les faire échapper à la

déportation. L'évacuation a commencé le 12 septembre 1942. En 8 jours, 30 176 Roms sédentaires ont été menés en Transnistrie. La Commission roumaine pour les victimes de l'Holocauste a estimé qu'environ 36 000 Tsiganes seraient morts en Transnistrie, mais d'autres estimations proposent un chiffre bien plus élevé. Jusque vers les années 1960, l'égalitarisme de la période communiste a permis aux Roms des représentations identiques minimales (la musique en langue Romani, livres, etc.), un relatif accès égal à des ressources et des services sociaux, ce qui a conduit à une amélioration significative de leur statut socio-économique.

La mobilité sociale a créé les prémices de la constitution d'une élite qui, d'une part était intégrée à la culture majoritaire, d'autre part représentait, tacitement, des modèles de référence pour l'ethnie Rom. Du point de vue culturel et social, les Roms étaient considérés une sous-culture parasitaire, un groupe social marginal.

À la dernière décade de la période communiste en Roumanie, les Roms « ont bénéficié » du pacte entre la Roumanie et la République fédérale d'Allemagne (RFA). Depuis les années 1980, les Allemands pouvaient émigrer en RFA mais l'État allemand payait une taxe pour chaque homme, femme ou enfant émigré, accord connu sous le nom de « vente des Sachs ». L'État a confisqué les maisons des Sachs et a encouragé les Roms à s'y installer. Après la crise économique des années 1980, l'exclusion des Roms du marché de travail s'est généralisée et le fossé entre la population majoritaire et les Roms s'est creusé, faits qui ont mené à la prolifération des manifestations raciales. Peu de temps après la fin du régime de la dictature communiste, les Roms ont été reconnus comme une minorité nationale. Bien que ceci ait supposé l'obtention de droits politiques et civils, la détérioration de leur situation économique et sociale a continué. La transition vers l'économie de marché les a sérieusement touchés, puisque le manque de main d'œuvre qualifiée a engendré un taux élevé du chômage parmi les Roms. De différentes communautés de Roms (une quarantaine existantes) ont créé de nombreuses formations politiques et des organisations civiques. Le 25 avril 2000, le gouvernement roumain a approuvé une Stratégie nationale d'amélioration de la situation des Roms, un programme développé sur 10 ans qui se propose d'élever le niveau social et économique des Roms ainsi que leur intégration dans la société. Mon conseiller a visité une communauté rom à l'extérieur d'une localité du centre de la Roumanie. Il a découvert un univers pour lequel les mots « ghetto » ou « marginalisation » semblaient froids et sans signification. Les maisons sont faites de terre et couvertes de cartons épais ou de morceaux de bois, fixés en guise de toit, qui

sont fixés par de grosses pierres attachées avec du fil de fer au faîte du toit. Chacun des chefs de famille a voulu montrer aux visiteurs combien sa vie est dure. En marge de la cité, ces gens disent ce qu'ils souhaitent : un lieu de travail pour ceux qui sont capables de travailler sinon, pour le chef de la famille, une habitation décente, éducation et nourriture pour les enfants. Ils ne savent pas qui ils sont, ils ne connaissent pas leur histoire, ils ne prêtent aucun intérêt au fait d'avoir été des esclaves pendant des centaines d'années, ils ne pratiquent plus aucun métier traditionnel, ils ne savent pas pourquoi ils doivent voter tous les quatre ans. Leur talent ne se fait plus remarquer dans la danse ou la musique, dans les acrobaties ou dans la magie, mais dans l'art de survivre. Ainsi se présente, en 2003, une partie importante de la communauté des Roms, partout en Europe centrale et de l'Est. Mais la dure réalité n'a pas tracé que de beaux désirs dans leur esprit. Beaucoup d'entre eux veulent se procurer de l'argent le plus facilement possible, sur le compte de la société. Il convient de signaler la présence, chez certains individus ou dans certaines communautés, une sous-culture de la félonie, du délit mineur, la tentation d'enfreindre la loi, de dissimuler, de s'adapter et de parasiter.

« Tel qu'il paraît » Dans son livre, *La lutte pour le contrôle de l'identité*, Ian Hancock parle de stéréotypes et de préjugés concernant les Roms. Il prétend qu'il existe seulement une vague compréhension de l'identité Rom parmi les non-Roms. Ce manque de compréhension, écrit-il, est dû à une combinaison de différentes raisons : leur être associé à la conquête islamique sur une partie du monde chrétien, la couleur de leur peau, dont la teinte est plus foncée, est rattachée à l'idée de péché ; le fait que les valeurs de la culture rom n'encouragent pas la relation avec les non-Roms et créent des méfiances parmi ceux qui sont ainsi exclus ; le fait que les Roms n'ont pas de territoire ni de pouvoir économique, politique ou militaire ; et bien sur le fait qu'ils sont tsiganes, c'est-à-dire paresseux. Hancock dit aussi que les préjugés du monde occidental à l'égard des Roms sont dus, aussi, au fait que les gens qui n'ont jamais connu personnellement un Rom, n'hésitent pas à parler en détail de l'aspect et de la vie des Roms. L'image que les Européens se sont fait est à moitié négative et à moitié romantique. La diffusion des informations fausses peut parfois passer pour de la sagesse. Le chercheur roumain Florin Colceag évoque une légende tzigane pouvant justifier leur comportement antisocial : un soldat romain a ordonné à un forgeron tzigane de faire cinq clous pour la crucifixion de Jésus. Le Tsigane forgeron a avalé l'un des clous disant qu'il l'avait perdu, c'est pourquoi le cœur de Jésus-Christ n'a pas été

transpercé. Comme récompense, il a décidé que les Roms auraient le droit sacré de voler les Romains et leurs descendants. Une consultation de diverses études sur la minorité rom relève un nombre significatif de manières dont les Roms sont vus par les non-Roms :

- leur comportement agressif à l'égard des autres est souvent vu comme un comportement conforme à leurs codes sociaux ;
- l'isolement, dit-on, a forgé en eux le sentiment qu'ils seraient des «élus » ou bien qu'ils seraient un peuple spécial ;
- on dit que les Roms sont adaptables à tout système social en fonction. Même si, analphabètes dans leur grande majorité, ils sont souvent décrits comme ayant les connaissances nécessaires pour échapper à la Justice et pour profiter des avantages de la législation en vigueur, tels que l'aide sociale ;
- la conservation de leurs traditions est une forme de renforcement de leur puissance de groupe. L'intérêt personnel et l'intérêt de groupe sont en liaison étroite, les aidant à parasiter tout système politique ou social et développant en eux la flexibilité de la pensée. Toutefois, certains chercheurs parlent d'une intelligence innée, d'une intuition musicale raffinée et de la faculté d'atteindre un haut niveau de performance dans l'artisanat ;
- l'adresse et la philosophie de l'opportunisme dans la vie ont développé leur capacité d'exploiter toute occasion, toute situation. On dit qu'ils ont une grande capacité de s'adapter aux situations et de garder, en même temps, leur propre perspective cosmique ;

Les stéréotypes et les images déformées qui décrivent, dans le subconscient collectif majoritaire, la minorité rom, sont les produits de la généralisation du comportement décrit ci-dessus au corps social tout entier. Ce sont les mythes qui contribuent à modeler l'image de groupes qui ne sont pas conformes au modèle social dominant.

Toutefois, dans la même culture du modèle social dominant, les Roms ne sont pas toujours (et surtout, pas les seuls) perçus en termes négatifs. Dans la projection populaire, les Tsiganes sont le symbole de la liberté. Il y a des centaines de morceaux littéraires, romans, poésies, ainsi qu'un grand nombre de chansons qui ont des Roms pour sujet. Et le thème en est, dans les cas les plus nombreux, la liberté : la liberté de ne pas avoir un service de 9 heures à 16 heures, la liberté par rapport aux restrictions sexuelles, la liberté par rapport à la difficulté d'avoir des possessions matérielles, la

liberté envers la loi. La malhonnêteté est une caractéristique fondamentale du stéréotype concernant les Roma ; Isabel Fonseca a dit une fois : « Les Tsiganes mentent. Ils mentent beaucoup plus que tout autre peuple ». Liberté de mentir ou bien mentir pour être libre ? L'image moderne du Rom est duale : d'un côté, l'image romantique du Tsigane en tant que personnage primitif, rural, possédant un cheval et un chariot, d'autre part, l'image du parasite social, sale et mal éduqué. Mais les deux ont une constante : les Roms tant que groupe social sans une culture ou une identité propre, symbole de la félonie et de la rébellion. Ceux qui transmettent chaque jour des messages à l'intention de la société évitent, le plus souvent, de présenter les bonnes choses, les exemples heureux issus de la communauté. Le comportement déviant d'un Tsigane fera mieux vendre les journaux que l'initiative d'un professeur qui soutient la communauté dont il se revendique. Contrairement au stéréotype, il est estimé que seulement 5 % de la population rom d'Europe mène une vie itinérante. La transmission du stéréotype a été facilitée par la mondialisation, maintenant au début du troisième millénaire. Voilà quelques exemples rattachés au Septième art : le Tsigane apparaît, invariablement, dans les productions hollywoodiennes, et non seulement, comme l'expression des deux traits mentionnés plus haut : l'exotisme et le parasitisme.

Le film *Chocolat* avec Juliette Binoche et Johnny Depp montre le Tsigane comme romantique, dansant et chantant, inoffensif à l'égard de la société qui le rejette, frappant ses valeurs, l'humiliant.

La félonie est présentée aux millions de spectateurs dans le film *Snatch* où le rôle du Tsigane leader est joué par Brad Pitt. Mafia, jeux de fortune, boxe illégale, « Romaperie » et, de nouveau, danse et musique.

Un film, excellent d'ailleurs, mis en scène par Emir Kusturica montre les Roms serbes du sud du Danube, ressemblants à ceux de *Chocolat* et de *Snatch*. Ici une meilleure connaissance de la hiérarchie de la communauté transparaît, tout comme une subtile illustration de leur amour pour la musique.

Pour le reste, gangsters, trafic de pétrole, prostitution, vengeances et chaos.

Qui peut clarifier la situation des Roms ? Leurs particularités rendent difficile la définition historique et ouvrent la route aux préjugés. L'histoire a appris aux Roms que, moins ils auront de contacts avec les Gadge, mieux ils vivront. Ladislav Brody, parlementaire tchèque d'origine rom, disait que : « Nous appartenons à quatre clans : musiciens, artisans, hommes d'affaires et voleurs. Ce sont les voleurs qui nous rendent la vie difficile. Nous pouvons dire qui appartient à quel clan selon sa modalité de parler.

Mais la majorité ne peut pas savoir qui est une personne de bonne de foi et qui ne l'est pas. On peut voir un Tsigane bien habillé, mais qui soit le dernier des voleurs. Les voleurs sont en minorité dans notre communauté, mais ils forment le stéréotype appliqué au Rom. » Histoire (« tel qu'on est »), stéréotypes (« tel qu'on paraît ») et subjectivité (« tels que nous voulons être ») sont les trois aimants entre lesquels la minorité rom se meut comme un pendule. La Grande-Bretagne, la France, la Roumanie et l'Europe entière auront à tirer les conclusions les plus adéquates et auront aussi à faire revenir le pendule à un point stable. Voilà ce qu'en dit le sociologue roumain Nicolae Gheorghe : « Le but est de faire monter le statut d'un membre de la communauté de celui de Tsigane à celui de Rom. Autrement dit qu'un changement symbolique soit réalisé depuis le statut d'esclave à celui d'égal d'un citoyen d'un État constitutionnel ayant le droit de s'identifier comme appartenant à la minorité rom. Nommer la communauté rom et non Tzigane est un premier pas vers le changement du préjugé des autres envers les Tsiganes, un premier pas vers la compréhension du talent et des possibilités que cette communauté a ». On ne peut approcher la vraie résolution du problème rom, au niveau inter-humain, qu'en quittant le paradigme historique, en déstructurant les images réciproques. En ce qui concerne l'Europe unie, à la construction de laquelle nous œuvrons tous, nous considérons qu'un succès dans l'accomplissement du rêve européen amènera beaucoup d'autres solutions, que nous ne pouvons pas encore entrevoir. Bien que le temps ait montré que les Roms ne semblent pas se soumettre aux contraintes systémiques, c'est toujours le temps qui a relevé que l'état social de cette minorité dépend beaucoup du niveau de vie général de la société hôte. L'Europe doit continuer son chemin politique, économique et identitaire, mais elle doit aussi bien être consciente de ce qu'il y a un problème nommé Rom, qui ne peut plus être laissé dans la pénombre des préoccupations réelles, puisque la persistance dans le périphérique rendra la récupération du sujet très peu probable. Pendant la dernière décennie, la Roumanie a été souvent, et ce n'était pas à tort, critiquée pour ses citoyens qui avaient des activités ou un séjour illégal à l'étranger. Ceci a été embarrassant pour la Roumanie et il l'a été aussi pour les pays occidentaux. Mais, malheureusement, ce fut tout ce que la presse occidentale a inclus concernant la Roumanie. Il y a eu, de même, des moments, où mon pays a été regardé comme un pays où la population entière sort des égouts. Lorsqu'ils sont en Roumanie, les Tsiganes sont nommés la « minorité 'rom » et ils doivent être respectés en conformité avec la législation internationale et avec les droits de l'homme. Lorsqu'ils se trouvent

illégalement dans un pays occidental, les Tsiganes sont nommés Tsiganes et ils doivent vite retourner là d'où ils sont venus, c'est-à-dire dans ce pays qui s'apprête à devenir partie de la même famille à laquelle appartiennent ceux qui renvoient les Tsiganes chez eux. Tout ceci me fait penser à une histoire roumaine dans laquelle une femme cachait les ordures sous le tapis. J'ai mentionné Yehudi Menuhin au début de cet exposé. Lord Menuhin a toujours montré une attitude admirable concernant les Roms. Ce musicien, juif, qui n'a pas hésité à donner un concert à Berlin quelques mois après la fin de la Seconde Guerre mondiale, Yehudi Menuhin marchait un jour dans les rues du centre de Paris, en rentrant d'une répétition. Sous les arcades d'un célèbre bâtiment, il a vu un Tsigane mendiant jouer du violon et recevant en échange quelques pièces de monnaie dans la boîte de son violon. Yehudi s'est arrêté, il a sorti son violon Stradivarius et a commencé à jouer en duo avec le mendiant, sous les regards des passants qui n'avaient pas sur eux un pourboire assez bon pour la boîte de Menuhin.

Cet impromptu de Yehudi est un fort exemple de la manière dont la question rom doit être regardée : avec compréhension, avec responsabilité, avec une véritable bienveillance, avec du sens de l'humour et sans complexes de supériorité. Mais, bien sûr, Lord Menuhin n'a été qu'un musicien et l'Europe est un violon trop grand pour un seul archet.